

# Avis

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **12 (1883)**

Heft 6

PDF erstellt am: **18.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la Société, M. Kœhl, professeur, lut un rapport fort goûté et applaudi. *Le chant, ses avantages, la méthode à suivre dans l'enseignement de cette branche*, tel était le sujet traité.

M. Wetzler, instituteur à Evolène, présente un mémoire sur les *Causes de la faiblesse de nos recrues et les moyens d'y remédier*. Ce rapport, bien que quelques conclusions aient été vivement attaquées dans la discussion, a été fort apprécié.

L'Assemblée procède ensuite à la nomination du Comité de la Société pour la période de 1883 à 1885. Le Comité se compose de MM. Nantermod, professeur, président; Jean-Joseph Sierroz, instituteur aux Agettes, vice-président et Aug. Rey-Mermet, instituteur à Troistorrens, secrétaire caissier. Conformément à la proposition des divers Comités, Monthey a été choisi comme lieu de réunion de 1885.

« A une heure, dit la *Nouvelle Gazette du Valais*, un banquet animé réunissait tous les sociétaires et amis.

« La série des toasts s'est ouverte par celui de M. Nantermod, auquel ont succédé ceux de M. H. de Torrenté, vice-président du conseil d'Etat à la *Société valaisane d'Education*, de M. Dallèves, juge-instructeur, au conseil d'Etat, de M. Roten, chef du département de l'Instruction publique, au corps enseignant primaire, de M. Xav. Giroud, vice-président de la Société, à M. le conseiller d'Etat Roten, de M. Bioley, à Sa Grandeur Mgr Jardinier et au canton de Fribourg, de M. l'abbé Jeunet, à Mgr Mermillod, de M. Blanc, curé d'Ardon, à la ville de Sion (qui s'est montrée très généreuse en cette circonstance), de M. Comte, au Valais, de M. le Dr Perret, au clergé valaisan, de M. Dumoulin, député de Savièse, à l'avenir de la Société, de M. R. de Torrenté, vice-président de la municipalité de Sion, à la *Société valaisane d'Education*, de M. Villard, inspecteur à Châtel, aux montagnards, de M. Sterroz, secrétaire de la Société, à MM. les inspecteurs, enfin de M. Allet, inspecteur scolaire, aux institutrices. Puis, l'heure étant passablement avancée, tous les assistants, sur la gracieuse invitation de M. le conseiller d'Etat Roten, se rendirent au théâtre pour avoir une idée des travaux de restauration qui font de cet édifice un vrai bijou. La fête était ainsi heureusement terminée.

---

## AVIS

De nombreux abonnés nous ont demandé *La Future Ménagère* de M<sup>lle</sup> Ernestine Wirth. Nous avons fait notre possible pour y répondre immédiatement par l'envoi des exemplaires demandés. Néanmoins, il y a eu un retard — indépendant de notre volonté — pour quelques exemplaires qui parviendront à nos chers abonnés avant le 5 juin.

Nous disposons encore de douze exemplaires des *Rimes enfantines* que nous adresserons à ceux de nos abonnés qui nous en feront la demande avant le 10 juin courant.

Un dépôt des ouvrages suivants :

*La Future ménagère* de M<sup>lle</sup> Ernestine Wirth et *Rimes enfantines* de M<sup>lle</sup> Flamine Chapelet, a été fait à l'Imprimerie catholique et à la librairie Labastrou, à Fribourg.

LA RÉDACTION

---